

- La Vie dans notre Commune -

Mise à jour de la Base de données

Pour vous permettre de recevoir toutes les informations importantes concernant notre commune, de participer aux consultations municipales, d'être joint en cas de nécessité, pensez à communiquer vos coordonnées pour la mise à jour de la base de données communale. (par téléphone en Mairie : 03.84.64.84.66).



Recensement des Jeunes de 16 ans



Tous les jeunes, garçons et filles, nés en 2002, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il leur sera remis une attestation de recensement qu'il faudra conserver précieusement (indispensable pour l'inscription à tous les examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille, un justificatif de domicile.

Citoyenneté, civisme, savoir-vivre...

Autant de mots qui sont bafoués lorsqu'on constate que certains "oublient" leurs déchets dans nos rues et espaces verts (papiers, emballages, canettes...) qu'ils "occupent" leur temps libre à dégrader les équipements de loisir (terrain de pétanque, bancs, jeux pour enfants...) que d'autres laissent leurs chiens en divagation et autant de "besoins" sur nos lieux de promenade... Problème d'éducation ? Le bien-vivre ensemble commence ici !

En Images

TROPHEE « COUP DE CŒUR DU JURY »
TP INVESTISSEMENT LOCAL - MICROPOLIS



La D474...

AVANT....

ET MAINTENANT...



Prix Départemental Label « Une Fleur »



Mairie : 13, rue Simon Gauthiot - 70100 Ancier - Tél 03.84.64.84.66 - Email : mairieancier@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi : de 8h30 à 12h - Mardi : de 13h30 à 18h30 - Jeudi : de 8h30 à 12h - Vendredi : de 13h30 à 16h30.

ANCIER

www.ancier.fr

Lettre de Liaison
Communale n° 18
Octobre 2018

Le Mot du Maire

Fière et Honorée !!!

Ce sont les mots qui me reviennent à l'esprit en pensant aux événements passés récemment et à venir...

Fière et Honorée de la distinction qui nous a été décernée à Micropolis-Besançon, le 11 octobre, lors de la cérémonie d'ouverture de la 7^{ème} édition du Carrefour des Collectivités locales par la remise du Trophée « Coup de Cœur du Jury » TP de l'investissement local. C'est la reconnaissance de l'intérêt de cet aménagement réalisé au droit de la D474 par la création d'un chemin et d'une passerelle pour les piétons et qui s'inscrit dans une démarche de « Bien-vivre ensemble » (puisque reliant les quartiers isolés des Moulinots et des Chailles au village), de « Respect de l'environnement et du cadre naturel » (puisque parfaitement intégré et conçu dans des matériaux recyclés ayant l'aspect du bois) et « Participative » (puisque associant le bénévolat des usagers et les compétences communales au savoir-faire des professionnels). Les entreprises « Velet-Terrassement » et « Aximum » ont également été récompensées par ce trophée. D'un coût total de 62 800 € HT, cette réalisation a bénéficié de subventions à hauteur de 55.3% soit 34 692 € (DETR-Amendes de Police et Réserve Parlementaire) et le travail des employés municipaux s'élevant à 5 745 €, le reste à charge sur la trésorerie communale est ramené à 22 433 € !

Fière et Honorée lors de la Remise des Prix au Concours des Villes et Village Fleuris le 13 octobre à Vesoul au Conseil départemental en recevant le Label « Une Fleur » décerné cette année encore à notre commune. C'est l'occasion pour moi de nous lancer un nouveau défi auquel chacun de nous peut s'associer selon ses possibilités : viser l'obtention du « Label Deux Fleurs » pour 2019 en contribuant à abonder le fleurissement communal par l'apport de graines, tubercules ou plants qui sont peut-être en surabondance dans nos jardins, en se proposant pour créer et entretenir un parterre fleuri, ou tout simplement en prenant en charge la tonte, le désherbage et le balayage devant chez soi.

Fière et Honorée à nouveau d'avoir participé aux Lauriers des Collectivités Locales à Vesoul, le 17 octobre : La Commune d'Ancier y était nommée pour l'aménagement de la passerelle au droit de la D474. Notre démarche de « Bien-vivre ensemble », de « Respect de l'environnement et du cadre naturel » et « Participative » dont cette réalisation témoigne était mise à l'honneur !

Fière et Honorée du beau programme mémoriel mis en place dans notre commune à l'occasion du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et dont vous trouverez tous les détails au verso. Il débutera notamment avec une belle exposition, œuvre de nos concitoyens à l'initiative de Claude Combet, Jean-Paul Boulère et Elisabeth Radix. Le 10 novembre, une cérémonie inédite au cimetière rendra hommage aux soldats « Morts pour la France » inhumés dans des sépultures familiales. Enfin, l'accent sera mis sur la cérémonie du 11 novembre et le Banquet qui suivra. J'en serai d'autant plus fière et honorée que vous serez nombreux à vous associer à ce devoir de mémoire.

Fière et Honorée d'avoir le privilège d'accueillir l'association et l'équipe médicale de « La Grayloise » pour la première rencontre itinérante d'échange et d'information dans le cadre de la prévention du cancer du sein qui se tiendra Vendredi 26 Octobre à 20h à la Salle des Fêtes. Lorsqu'on sait que chaque année, plus de 50.000 nouveaux cancers du sein sont diagnostiqués en France, qu'une femme sur huit en développe un au cours de sa vie, mais que, 5 ans après le diagnostic, 99% des femmes atteintes d'un cancer du sein sont toujours en vie lorsque le cancer a été diagnostiqué à un stade précoce, on comprend l'importance du dépistage et surtout de l'auto-examen qu'il convient de pratiquer fréquemment et régulièrement. Si ce fléau frappe plus particulièrement les femmes, les hommes sont également concernés. J'espère donc vous retrouver toutes et tous très nombreux lors de cette rencontre d'information.

Fière et Honorée, parce que la commune est à son Maire ce qu'un bébé est à sa maman : le plus beau et merveilleux du monde !!! Retrouvez tous ces moments de bonheur et d'honneur sur le site www.ancier.fr

Bien à vous, Nadine Daguet.

ANCIER COMMÉMORATIONS

du Centenaire de l'Armistice
du 11 Novembre 1918

Exposition temporaire "Mémoires des Familles"

Les auteurs de cette exposition, domiciliés ou originaires d'Ancier, comptant un ou plusieurs soldats de la Grande Guerre parmi leurs ascendants, ont voulu témoigner du quotidien de leurs grands-pères et grands-mères durant ces terribles années. Ils y retracent, en outre, les états des Services et Campagnes militaires de tous les soldats d'Ancier mobilisés dans ce qui fut le conflit le plus meurtrier de notre Histoire.

Exposition du 28 octobre au 30 novembre - Salle du Conseil - Mairie d'Ancier - Entrée libre
Les mardis de 14h à 18h (avec Jean-Paul Boulère), les dimanches de 14h à 17h (avec Claude Combet) et le jeudi 01/11 de 10h30 à 12h (Cl. Combet) et de 14h30 à 16h30 (J.P. Boulère) Contact : 03 84 64 84 66 (Mairie)

Hommage rendu aux "Morts Pour la France" enterrés au cimetière d'Ancier

DRUT Marcel, LECOMTE Victor, NATEY Charles, PELLETIER Louis, ROYER Clément,
Morts pour la France, reposent dans des sépultures familiales au cimetière d'Ancier.

En partenariat avec le Souvenir Français et l'Association des Maires Ruraux de France,
Le Maire, Nadine Daguet, et les Conseillers Municipaux invitent la population à leur rendre hommage :
SAMEDI 10 NOVEMBRE à 17h00 au Cimetière d'Ancier
au cours d'une petite cérémonie qui leur sera spécialement dédiée.

Cérémonie officielle aux Monuments aux Morts

A l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, Le Maire, Nadine Daguet, et les Conseillers Municipaux invitent la population à participer au Devoir de Mémoire aux côtés des Anciens Combattants le **DIMANCHE 11 NOVEMBRE à 11h00**
Sonnerie des Cloches - Rassemblement devant la Mairie - Départ en Défilé à 11h15
Cérémonie au Monument aux Morts - Guerres de 1914-1918, 1939-1945 et d'Algérie :
Hommages aux Morts, dépôt de Gerbes et de la Flamme du Souvenir, Hymne National, Chants patriotiques
Monument aux Morts - Guerres de 1870 et Madagascar : Hommage aux Morts, dépôt de Gerbe, Hymne National
Le Verre de la Liberté et de la Fraternité offert par la Municipalité à la Salle des Fêtes clôturera cette cérémonie.

Banquet Fraternel du Centenaire

A l'issue des cérémonies officielles de commémoration, un repas sera servi par le traiteur Paroty
DIMANCHE 11 NOVEMBRE à 12h30 à la Salle des Fêtes
Il sera agrémenté d'un spectacle donné par Voice And Dance. Participation de 29€ par personne, boissons comprises. Repas offert gracieusement aux personnes domiciliées à Ancier nées avant le 1er janvier 1953 ainsi qu'à leur conjoint. Réservation dans la limite des places disponibles, en Mairie jusqu'au 6 novembre inclus accompagné du règlement le cas échéant.



- La Vie dans notre Commune -

OCTOBRE ROSE

« Octobre Rose », c'est toute l'année, partout en France, pour toutes et pour tous...
Mais ce sera plus particulièrement **POUR VOUS**, à ANCIER, le **VENDREDI 26 OCTOBRE à 20 h** à la Salle des Fêtes. Notre commune a le privilège d'accueillir l'association et l'équipe médicale de « La Grayloise » pour la première Rencontre itinérante d'échange et d'information dans le cadre de la prévention du cancer du sein.
Cette rencontre permet de sensibiliser chacune et chacun au dépistage du cancer du sein. L'occasion pour les participants de s'informer, de rencontrer des professionnels de santé, et d'acquérir les réflexes simples qui peuvent permettre de déceler une anomalie. Et lorsqu'on connaît l'importance capitale du « facteur temps » dans le diagnostic et le processus de guérison qui s'en suivra, il est impératif de s'armer du mieux possible pour savoir, le cas échéant, se défendre dans les meilleurs délais. Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres : Venez nombreux et nombreuses, et si vous avez une épouse, une maman, une sœur, une fille, une amie... un mari, un papa, un frère, un fils, un ami... que vous aimez, demandez-lui de venir avec vous !

Commémoration du 11 Novembre

La Cérémonie du Souvenir se déroulera **DIMANCHE 11 NOVEMBRE** à l'occasion du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale

Les enfants et les jeunes sont, comme d'habitude, particulièrement invités à participer à cette commémoration. Pour une meilleure organisation, nous remercions les parents de bien vouloir confirmer en mairie (03.84.64.84.66) la participation de leur(s) enfant(s) qui seront amenés à pavoiser et fleurir la mémoire des soldats morts pour la France.

A l'issue de la commémoration, tous les Ancierois sont cordialement invités à se joindre aux anciens combattants et élus à l'occasion du Banquet Fraternel du Centenaire qui sera servi par le traiteur Paroty à la Salle des Fêtes. Traditionnellement, ce repas réunit les habitants, les nouveaux habitants, les anciens habitants et les amis du village. C'est un véritable rendez-vous annuel riche en rencontres et échanges... Il sera brillamment animé par Voice And Dance. Inscription obligatoire jusqu'au 6 novembre inclus par téléphone à 03.84.64.84.66. (Secrétariat de mairie) pour les personnes domiciliées à Ancier nées avant le 1er janvier 1953 ainsi que leur conjoint ou sur papier libre accompagné du chèque à l'ordre du Trésor Public pour les autres convives (participation de 29€ par personne - vins compris)



SAPINS DE NOEL

Comme l'année dernière, en complément des illuminations de rues, des épicéas seront disposés en divers points du village pour permettre aux personnes qui le désirent d'en assurer la décoration. Réservation en mairie jusqu'au 21 novembre. Il est également possible de réserver son sapin de Noël personnel au tarif groupé.

AFFOUAGES

Les inscriptions sont prises en mairie à partir du 12 novembre et jusqu'au 07 décembre inclus. Se munir d'une attestation d'assurance au nom de l'affouagiste. Le tirage au sort sera effectué sur convocation en présence des affouagistes.

PERSONNEL COMMUNAL

M. Bruno David, en poste depuis le 1^{er} août 2014 dans le cadre d'un contrat aidé, œuvrait au sein de notre commune à l'entretien des espaces verts, voiries et bâtiments communaux. Au terme des 4 années durant lesquelles il a développé ses compétences, il devenait nécessaire pour lui de se réorienter vers une filière porteuse d'emploi. Nous le remercions pour tout le travail accompli au service de notre village avec dévouement et nous lui souhaitons de trouver rapidement un nouveau cadre professionnel. Il nous charge de remercier à nouveau toutes les personnes qui lui ont porté assistance par le don de meubles et de vaisselle suite à l'incendie de sa maison.

Mme Marielle Guenard, en poste depuis le 1^{er} septembre 2017 aux transports scolaires et entretien a cessé ses fonctions le 31 août dernier au terme de son contrat d'un an. Nous la remercions pour le travail accompli au sein de notre village et nous lui souhaitons une pleine réussite dans la poursuite de son projet professionnel.

Mme Pascale Courier a pris ses fonctions au 1^{er} septembre 2018 en tant qu'accompagnatrice dans le bus scolaire et à l'entretien des bâtiments communaux. Elle assure également un renfort aux espaces verts durant les vacances scolaires. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.